

Programme BUILD
Appel à Manifestation d'Intérêt

1. Cadrage de l'Appel à Manifestation d'Intérêt BUILD

En 2025, l'Université de Bordeaux lance un nouveau programme, *le Bordeaux University International Learning and Teaching Development (BUILD)*, qui s'étendra de 2025 à 2027. Cette initiative s'inscrit dans la politique d'amélioration continue de l'offre de formation de l'université de Bordeaux, dont l'un des objectifs principaux est de renforcer l'internationalisation des cursus. Le programme BUILD vise à renforcer cette internationalisation des formations. Il se décline en trois dispositifs :

- BUILD – [Défi International](#) : offre de formation pédagogique et linguistique pour l'enseignement en anglais à destination des enseignants
- BUILD – [Soutien à l'internationalisation des Formations \(SIF\)](#) : AAP pour le développement des projets d'internationalisation des formations au niveau licence et master du site bordelais.
- BUILD – [Appel à Manifestation d'Intérêt](#) pour le renforcement des pratiques d'internationalisation.

L'appel à manifestation concerne ce 3eme dispositif.

L'Université de Bordeaux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier et soutenir les initiatives renforçant l'internationalisation des pratiques des enseignants, étudiants et personnels. Cette initiative doit permettre aux acteurs de la communauté universitaire de l'université de Bordeaux de proposer des actions concrètes au bénéfice des enseignants de l'UB, pour lever les obstacles à l'internationalisation.

Projets cibles

Les projets attendus doivent viser le développement et le renforcement des compétences **des enseignants** en lien avec l'internationalisation des formations et ses pratiques (Compétences linguistiques, pédagogiques, interculturelles etc.). Les porteurs de projets devront identifier les barrières qui limitent l'intégration des pratiques internationales dans les formations et proposer des actions visant à lever ces contraintes.

Un projet peut être co-porté par plusieurs enseignants. Le co-portage par un binôme enseignant de langues et disciplinaire est fortement encouragé.

À titre d'exemple, voici les types de projets qui pourraient être soutenus (cette liste est non exhaustive):

- Accompagnement personnalisé des enseignants disciplinaires à la transformation de leurs cours en langue étrangère (peer review des ressources ou scénarios de cours développés en langues étrangères ainsi que des pratiques pédagogiques associées) ;
- Formation pour les enseignants à l'identification des besoins spécifiques des étudiants, à leur accueil dans les formations, et à l'adaptation des pratiques et ressources pédagogiques (exemple : étudiants en situation d'exil, étudiants internationaux francophones, étudiants internationaux en mobilité entrante) ;
- Création et animation d'ateliers et de sessions de partage d'informations, de pratiques pédagogiques innovantes et de retours d'expériences associés à l'internationalisation

des formations (par exemple pour la mise en place d'échanges virtuels¹ ou de cours hybrides²)

Critères d'éligibilités

- Les porteurs de projet doivent être rattachés à l'Université de Bordeaux (enseignants disciplinaires ou enseignants de langue) ;
- Le projet doit bénéficier du soutien sa structure de rattachement (direction de la composante de formation ou du département de langues) ;
- La communauté enseignante de l'université de Bordeaux doit être le public cible du projet développé. Le projet peut également associer les partenaires de site.

Financement et accompagnement

Les projets retenus, pourront, en fonction de la nature du projet, bénéficier d'un soutien financier :

- en référentiel Équivalent Horaire (REH) pour le temps de préparation et d'enseignement. Jusqu'à maximum 24h pour la phase de conception de la formation ou de création de ressources pour la communauté de pratiques et 1 REH par heure de formation dispensée ou atelier animé dans le cadre du projet ;
- en frais de fonctionnement (organisation de séminaire, déplacement etc.).

A noter que l'adéquation entre les moyens demandés et les ambitions du projet sera évaluée lors de l'instruction des dossiers.

Les porteurs seront également accompagnés par la Direction des Relations Internationales et par la Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation pour le montage du projet avant soumission, puis la définition et la conception des formations et le développement des ressources .

Calendrier et dépôt des projets

Cet AMI est ouvert tout au long de l'année avec possibilité de déposer les projets au fil de l'eau.

Le dépôt de projet se fait en 2 temps :

- 1) Prise de contact avec la responsable de programme pour affiner le projet et les demandes et transmission d'une lettre d'intention ;
- 2) Dépôt du dossier complet qui devra être constitué :

¹ projet(s) de formation commun entre différentes universités où les étudiants travaillent ensemble 100% à distance

² : projets collaboratifs entre étudiants de différentes universités qui combinent échange virtuel et mobilité physique courte

- Document A – descriptif du projet
- Document B - La lettre de soutien au projet complétée par la direction de la structure de rattachement (Département des Langues et/ou composante de formation).

Les projets déposés seront évalués par la gouvernance de l'université de Bordeaux, via La Commission Permanente des Projets Pédagogiques (C3P).

Les enseignants et personnels intéressés sont invités à manifester leur intérêt en contactant la chargée de programme Mme Sophie Coudray aux adresses mail soutien-projets.mapi@u-bordeaux.fr et internationalisation@u-bordeaux.fr

CONTACT

internationalisation@u-bordeaux.fr